

2016-6764
2017-03-24

CAPTAN 80 WDG
GRANULÉ DISPERSABLE DANS L'EAU

GROUPE	M	FONGICIDE
--------	---	-----------

COMMERCIAL
Formulation de captane

FONGICIDE

Fongicide contre certaines maladies fongiques des fruits, légumes, fleurs, gazons et cultures ornementales, et traitement du sol contre certaines pourritures des semences et la fonte des semis.

GARANTIE :captane.80%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N^o D'HOMOLOGATION: 23691
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX ATTENTION - IRRITANT CUTANÉ ET
SENSIBILISANT CUTANÉ POSSIBLE

AVERTISSEMENT : Une exposition au captane peut produire, à long terme des effets sur la santé.
Pour minimiser l'exposition, suivre le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette.

CONTENU NET 2-10 kg

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
1-855-264-6262

CAPTAN 80 WDG

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CORROSIF pour les yeux. ÉVITER LE CONTACT avec les yeux. Peut IRRITER la peau. ÉVITER LE CONTACT avec la peau. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'écart de la nourriture animale et humaine. Garder à l'écart de la chaleur, du feu et des étincelles. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. NE PAS respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer les étendues d'eau.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes protectrices et un respirateur à demi ou quart de masque à cartouche approuvé par le NIOSH pendant le mélange, le chargement, l'application et les activités de nettoyage ou de réparation.

Les travailleurs devraient porter une combinaison imperméable et résistante aux produits chimiques lors d'une application dans les serres. Ne pas retourner dans les serres traitées sans porter un respirateur approuvé, sauf si les serres sont ventilées adéquatement.

Si les travailleurs doivent revenir dans la zone traitée, ils doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de travail et des lunettes protectrices.

Après le traitement des bleuets, framboises, mûres et raisins, NE PAS revenir dans la zone traitée moins de 72 heures après le traitement. Après le traitement des plantes ornementales, NE PAS revenir dans la zone traitée moins de 4 jours après le traitement. NE PAS revenir dans toute autre zone traitée moins de 48 heures après le traitement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT

L'ingestion de grosses quantités peut causer le vomissement et la diarrhée. Traiter selon les symptômes.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion du fongicide Captan 80 WDG. Vérifier les dommages possibles aux muqueuses avant de faire un lavage gastrique. En cas d'inhalation, vérifier le début d'oedème pulmonaire. Traiter le système nerveux central selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI

Le fongicide Captan 80 WDG est un fongicide granulé dispersable dans l'eau utilisé pour supprimer certaines maladies fongiques des fruits, légumes et cultures ornementales, et comme traitement du sol contre certaines pourritures de semences et la fonte des semis. On peut endommager les cultures lorsqu'on utilise le captane avec, immédiatement avant, ou tout de suite après un traitement à l'huile. **NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.**

LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, du fongicide CAPTAN 80 WDG, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide CAPTAN 80 WDG et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide CAPTAN 80 WDG ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. à 1.855.264.6262 ou at www.adama.ca.

COMPATIBILITÉ

On peut utiliser le fongicide Captan 80 WDG à raison des doses recommandées conformément aux calendriers des arrosages ou recommandations du personnel agricole provincial ou d'une station expérimentale. Ne pas combiner avec des huiles ou des matières fortement alcalines comme la chaux hydratée, qui réduit l'activité fongique. Ne pas utiliser ce produit avec, immédiatement avant ou peu après un traitement à l'huile, ou avec des produits de parathion dans une formulation à base de solvant.MÉLANGE

Remplir le réservoir de solution à pulvériser avec de l'eau propre au quart ou un tiers du volume voulu. Commencer l'agitation (l'agitation adéquate produit des vagues ou une rotation à la surface du liquide). Ajouter lentement la dose recommandée du fongicide Captan 80 WDG. Ajouter de l'eau pour obtenir le volume voulu. Mélanger à fond et appliquer immédiatement. Maintenir suffisamment d'agitation pendant le mélange et la pulvérisation pour assurer un mélange de pulvérisation uniforme.

RECOMMANDATIONS

Sauf indication contraire, les doses sont données à raison du fongicide Captan 80 WDG par 1 000 litres d'eau. Lorsque la dose est exprimée en kg par hectare, utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond. Sauf indication contraire, commencer les applications avant ou dès l'apparition de la maladie et répéter au besoin pour maintenir l'efficacité du traitement, mais respecter les limites. Consulter les autorités compétentes pour des renseignements spécifiques puisque le calendrier des arrosages, le nombre de traitements et la dose nécessaire varient selon les conditions locales.

FRUITS

POMME - Tavelure: Utiliser 1,2 kg dans 1 000 litres. Appliquer selon un horaire de protection régulière à partir du stade de la pointe verte jusqu'au deuxième traitement postfloral inclusivement. Après le deuxième traitement postfloral, réduire la dose à 0,6 kg par 1 000 litres si la tavelure est peu présente dans le verger. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements au début de la saison peuvent endommager le feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles.

Pourriture amère, pourriture noire, tache phoméenne, point d'oxydation, tache de suie : Utiliser 0,6 – 1,2 kg dans 1 000 litres. Consulter le calendrier provincial des arrosages pour la dose recommandée, le taux et le temps propice au traitement. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements au début de la saison peuvent endommager le feuillage des Red Delicious, Winesap, et autres variétés sensibles.

Chancre pérennant du pommier (*Gloeosporium perennans*) : Appliquer en cas de temps pluvieux avant la récolte. Consulter le calendrier provincial des arrosages pour le temps propice au traitement. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements au début de la saison peuvent endommager le feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles.

ABRICOT - Pourriture brune : Utiliser 1,2 – 1,5 kg par 1 000 litres. Appliquer aux stades bouton rose, floraison, éclatement de la collerette, chute de la collerette et pré-récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

CERISE (AIGRE, DOUCE) - Pourriture brune, criblure (tache foliaire) : Utiliser 1,2 – 1,5 kg dans 1 000 litres. Appliquer aux stades préfloraison, floraison, chute des pétales, chute de la collerette, premier, deuxième et troisième traitements postfloraux, et immédiatement après la récolte. Les traitements post-floraux peuvent endommager le feuillage des cerisiers doux Schmidt

et Emperor Francis. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte des cerises douces, ou 5 jours avant la récolte des cerises aigres.

PÊCHE ET NECTARINE - Pourriture brune, tavelure : Utiliser 1,2 – 1,5 kg dans 1 000 litres. Appliquer aux stades bouton rose avancé, floraison, chute des pétales, chute de la collerette, et aux traitements postfloraux. Poursuivre les traitements pendant la période de récolte si les conditions favorisent la pourriture brune. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

POIRE - Tavelure, tache de suie : Utiliser 1,2 kg dans 1 000 litres. Contre la tavelure, appliquer à la préfloraison, à la chute des pétales et au premier traitement postfloral. Contre la tache de suie, appliquer au deuxième traitement postfloral et 2 semaines plus tard. Ne pas utiliser sur les poires D'Anjou. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte.

PRUNE - Nodule noir, tavelure, pourriture brune : Utiliser 1,2 – 1,5 kg dans 1 000 litres. Contre le nodule noir, appliquer au stade de la pointe verte, à la préfloraison et à la floraison. Contre la tavelure, appliquer avant la préfloraison, à la chute des pétales et au premier traitement postfloral. Contre la pourriture brune, appliquer à la préfloraison, à la floraison, à la chute de la collerette et aux traitements postfloraux. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

RAISIN - Branche moribonde (infections de la saison en cours) : Utiliser 1,2 kg dans 1 000 litres. Appliquer lorsque les nouvelles pousses ont 1,2 à 5 cm de longueur, et une autre fois lorsqu'elles ont 10 à 15 cm de longueur. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte.

Mildiou, pourriture noire : Utiliser 1,2 – 1,5 kg dans 1 000 litres. Appliquer juste avant la floraison, aussitôt après la floraison et au premier traitement postfloral. Contre le mildiou, un autre traitement 2 à 3 semaines plus tard peut être nécessaire. Ne pas appliquer moins de 7 jours de la récolte.

FRAMBOISE - Pourriture du fruit, brûlure des dards : Utiliser 1,2 kg dans 1 000 litres. Appliquer dès l'apparition des fleurs et répéter à intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la période de récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

MÛRE - Pourriture du fruit : Utiliser 2 kg par hectare. Appliquer dès l'apparition des fleurs, puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la période de récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la période de récolte.

MÛRE DE LOGAN - Tache de la tige, pourriture du fruit, tache foliaire, brûlure des dards : Utiliser 1,4 – 2 kg par hectare. Appliquer dès l'apparition des fleurs et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la période de récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

BLEUET- Pourriture du fruit, pourriture sclérotique : Utiliser 2 kg par hectare. Traiter dès l'apparition des nouvelles pousses et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la période de récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

FRAISE - Moisissure grise, tache foliaire : Utiliser 2,8 – 4,2 kg par hectare. Appliquer dès l'apparition des nouvelles pousses au printemps, et répéter toutes les semaines. Si les conditions sont propices à la pourriture des fruits, poursuivre les traitements pendant la période de récolte. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

LÉGUMES

RHUBARBE (en forçage) - Moisissure grise : Utiliser 1,4 – 2 kg dans 1 000 litres. Traiter toutes les semaines. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

CONCOMBRE- Anthracnose, tavelure : Utiliser 2 – 4,2 kg par hectare. Appliquer dès les premiers symptômes de la maladie et répéter à intervalles de 5 à 7 jours. Utiliser 2 – 3,1 kg par hectare sur les jeunes plants, 3,1 – 4,2 kg. par hectare sur les plants adultes. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

TOMATE - Anthracnose, brûlure alternarienne, tache grise, mildiou, tache septorienne : Utiliser 1,2 – 2,5 kg dans 1 000 litres. Appliquer dès les premiers symptômes d'infection et répéter à intervalles de 7 à 10 jours ou selon le besoin pour maintenir la répression. Utiliser la dose élevée sur les plantes adultes ou en cas d'infection grave. Ne pas appliquer moins de 2 jours avant la récolte.

BROCOLI, CHOU DE BRUXELLES, CHOU, CHOU-FLEUR, CHOU FRISÉ, AUBERGINE, PLANTES ORNEMENTALES, POIS, PIMENT, ROSIER, RUTABAGA, TOMATE, NAVET - Fonte des semis, pourriture des racines : Utiliser 78 - 141 grammes par 100 mètres carrés. **TRAITEMENT DU SOL:** Incorporer dans les premiers 8 à 10 cm de sol avant les semailles.

AUTRES CULTURES

TABAC (SEMIS DE SERRES) - Fonte des semis Pythium : Utiliser 156 grammes dans 200 litres par 100 mètres carrés. Appliquer lorsque les jeunes pousses sont de la grosseur d'un dix cents. Au besoin, répéter 10 à 14 jours plus tard.

GAZON (Terrains de golf et gazonnières seulement) - Plaque brune, fonte des semis, tache foliaire, fonte helminthosporienne, pourriture des racines : Utiliser 5,9 kg /ha (59,3 grammes par 100 mètres carrés). Ne pas appliquer plus que 11,9 kg/ha par année. Appliquer avant l'infection, tôt au printemps. Au besoin, répéter à intervalles de 7 à 14 jours pendant l'été. **Ne pas appliquer sur les pelouses résidentielles, parcs, écoles, terrains de sports et autres endroits de loisirs.**

TRAITEMENT DES SOLS ET DES BANQUETTES DE SERRES : Utiliser en traitement des sols contre la fonte des semis et le pourridié du aux champignons chez les plants (repiqués ou non) de rosiers (ou d'autres arbustes, arbres et fleurs), les couches de semis et les légumes (haricots, pois, céleri, crucifères, aubergine, piment, tomate). Utiliser 1,25 kg par 1 000 litres d'eau à raison de 50 à 85 litres par 100 mètres carrés. Incorporer dans les premiers 7,5 à 10 cm du sol avant le semis ou la plantation.

OEILLET - Brûlure, tache foliaire: Utiliser 1,2 – 1,4 kg dans 1 000 litres. Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

CHRYSANTHÈME - Moisissure grise, tache septorienne : Utiliser 1,2 – 1,4 kg dans 1 000 litres. Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

ROSIER - Tache noire : Utiliser 1,2 – 1,4 kg dans 1 000 litres. Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

AZALÉE, OEILLET, CHRYSANTHÈME - Pourriture des boutures : Utiliser 5 – 9,4 grammes par 10 litres. Plonger les boutures 20 à 30 minutes dans le mélange. Égoutter avant la plantation.

BÉGONIA (TUBÉREUX), DAHLIA, IRIS (BULBEUX), NARCISSE, TULIPE, GLAÏEUL - Fonte des semis, pourriture des bulbes :
Utiliser 3,8 – 9,4 kg. dans 1 000 litres. Avant l'entreposage, tremper et laisser sécher.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres qu'Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

GINSENG

Pour la suppression de la pourriture rhizoctonienne des racines (*Rhizoctonia solani*), de la pourriture pythienne des racines et de la fonte des semis (*Pythium* spp.), de la pourriture phytophthoréenne des racines (*Phytophthora cactorum*) et de la moisissure grise (*Botrytis cinerea*), ainsi que de la répression du pourridié passager (*Cylindrocarpon destructans*), appliquer CAPTAN 80 WDG sous forme de pulvérisation foliaire généralisée à raison de 2,5 kg de produit/ha (2,0 kg m.a./ha) dans un volume de pulvérisation de 935 à 1 871 L d'eau/ha. Commencer les épandages avant l'apparition de la maladie, lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, en respectant un intervalle minimal de 7 jours. Ne pas faire plus de 8 applications. Application terrestre seulement. Ne pas appliquer dans les 20 jours précédant la récolte.

La dose d'application doit tenir compte d'une quantité de 2,5 kg de produit par hectare, appliquée dans le volume de pulvérisation approprié, afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 2,5 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir complètement toutes les surfaces aériennes de la plante pour une suppression optimale de la maladie. Mélanger et appliquer avec soin pour éviter de dépasser les doses de 2,5 kg de produit par l'hectare, quel que soit le volume de pulvérisation.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec. Protéger de la chaleur excessive.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.